



Listen to this article

« *Maintenez-vous vous-mêmes dans l'amour de Dieu ... et pour certains ayez de la compassion, en faisant une différence ; et sauvez-en d'autres avec crainte, en les tirant hors du feu.* » - Jude 21-23. (Traduction du texte anglais)

Avec nos esprits entièrement déséquilibrés à cause de la chute résultant du péché originel, quoique tous ne soient pas tombés exactement dans la même direction, il n'est pas surprenant que nous-mêmes, ainsi que d'autres frères en Christ, nous nous trouvions fréquemment dans plus ou moins de confusion concernant l'application de certains principes établis dans la Parole de Dieu. Par exemple, on nous enseigne que l'amour est l'accomplissement de la loi divine, que cet amour pour les frères est l'une des preuves que nous sommes passés de la mort à la vie, que si nous n'aimons pas notre frère que nous voyons, c'est une preuve certaine que nous n'aimons pas vraiment notre Père céleste que nous ne voyons pas (Romains 13 : 10 ; I Jean 3 : 14 ; 4 : 20). Dans leurs efforts pour se montrer à la hauteur de ces exigences de la norme divine, certains sont en danger d'errer dans une direction opposée, en danger de manifester de l'amour fraternel là où il devrait être contenu, et cela dans l'intérêt du frère. Notons les différents genres ou degrés d'amour que le Père céleste exerce et manifeste.

D'abord, nous avons l'amour pour le monde. « *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique* [selon version Segond, trad.] » pour qu'il meure pour nous (Jean 3 : 16). En second lieu, dans un sens beaucoup plus élevé et spécial, « *le Père lui-même vous aime* », vous qui avez accepté Jésus-Christ comme votre Rédempteur et qui, en son nom et en sa force et en son mérite, avez consacré votre être à son service, cherchant maintenant à marcher non pas selon la chair, mais selon l'esprit (Jean 16 : 27). Mais la déclaration de l'Apôtre montre clairement que cet amour spécial de Dieu peut être perdu en partie ou, en fin de compte, complètement : « *Maintenez-vous vous-mêmes dans l'amour de Dieu* » (Jude 21). Si, après avoir goûté à la bonne Parole de Dieu, aux puissances du monde à venir et,

après avoir été rendu participant de l'Esprit saint, etc., quelqu'un marchait selon la chair et non selon l'esprit, nous pouvons être certains qu'il perdrait proportionnellement l'amour de Dieu ; et s'il persiste dans cette voie, il en résultera que finalement il ne Lui « *appartiendra pas* ». Au lieu d'aimer de tels êtres qui, par leur connaissance, leur savoir et leur conduite désobéissante sont devenus méchants, le Seigneur déclare qu'il est « *un Dieu qui s'irrite* (contre le méchant) *tout le jour* » et « *qu'il exterminera tous les méchants* (selon version anglaise, trad.) » - Psaume 7 : 11 ; 145 : 20 ; Hébreux 6 : 4-6 ; 10 : 26-29.

Comme fils du Très-Haut qui cherchons à imiter notre Père céleste et le modèle qu'Il plaça devant nous en la personne de son cher Fils, notre Seigneur, nous devons nourrir envers les hommes en général cette grande pitié sympathique et cet amour miséricordieux qui se délectent à faire tout ce qui est possible pour les relever, en accord avec le programme divin, selon le temps et l'ordre divins. Comme notre Père et notre Frère Aîné, nous devons aimer les frères « *avec un cœur pur, ardemment* », sincèrement. Cet amour pour les frères n'a rien de comparable à l'amour pour le monde. Il ne s'agit pas de l'amour compatissant ni de la simple générosité. C'est bien davantage ; c'est l'amour fraternel. Tous les enfants de Dieu sont des frères, en tant que Nouvelles Créatures ; tous ces frères ont des espérances, des ambitions, des promesses et des intérêts communs dans le Seigneur Jésus et dans le Royaume céleste dans lequel ils espèrent participer. Tous ces frères sont des cohéritiers, des compagnons - héritiers l'un par rapport à l'autre et par rapport au Seigneur. Ce sont des associés ; leurs intérêts sont mutuels et se coordonnent.

De plus, ils possèdent une sympathie mutuelle spéciale, associée à la compassion ; car si, en tant que Nouvelles Créatures, ils sont riches de faveurs et de promesses divines, ils ont tous des faiblesses sérieuses selon la chair, des défauts ; quoique le Seigneur ne les considère pas selon la chair, mais selon l'esprit, selon l'intention, selon les désirs du cœur, néanmoins, ils ont tous, l'un comme l'autre, des défauts résultant de ces faiblesses et de ces imperfections propres au tabernacle terrestre [il s'agit du corps humain, trad.], qui les amènent à « *gémir* » et à sympathiser l'un avec l'autre dans leurs gémissements. Comme l'Apôtre le dit : « *Mais nous aussi, qui avons les prémices de l'esprit, nous aussi nous soupirons en nous-mêmes, en attendant l'adoption, la rédemption de notre corps* » - de l'Église complète. Ainsi les fils de Dieu ont l'un pour l'autre une sympathie, une sollicitude et un amour mutuels supplémentaires, de même qu'un intérêt l'un dans l'autre, de la serviabilité l'un envers l'autre, ce qui est entièrement au-delà, au-dessus et en dehors de tous les sentiments que le monde saurait probablement apprécier, ou qui pourraient être

exercés envers lui ; et cela, parce que le monde ne mène pas un tel combat entre la vieille nature et la nouvelle ; il n'a pas conclu l'Alliance de sacrifice, comme l'a conclue l'Église ; il n'a pas été accepté dans le Bien-aimé comme l'a été l'Église ni ne bénéficie d'une telle union de cœur, de dessein, de but et d'esprit que l'Église. Oh, oui ! L'exhortation à nous aimer comme des frères, ardemment, est une exhortation qui nous concerne tout particulièrement.

Nous en venons maintenant à un autre point. Notre amour pour les frères ne peut pas être exactement de la même mesure ni exactement de la même intensité, ou ferveur, envers tous. Quelque chose sert à l'évaluer ou à le réguler. Qu'est-ce que c'est ? C'est que nous aimons Dieu et les principes glorieux de la justice représentés dans son caractère ; et nous aimons notre Seigneur Jésus du même point de vue, comme étant l'exemple même de tout ce qui est bon, noble, vrai, juste, généreux, aimant ; et notre amour pour les frères doit nécessairement être proportionné au degré où, selon nous, ils sont devenus des copies de notre Seigneur. Nous ne voulons pas dire des copies dans la chair, mais des copies considérées d'après le point de vue du Seigneur, des copies en esprit, des copies dans le cœur, des copies dans les motivations, des copies dans l'intention, des copies dans l'ardeur affectueuse pour la justice, la vérité, etc. Ainsi, à mesure que nous croissons dans l'amour de Dieu, dans l'amour de Christ et dans l'amour des principes qu'ils représentent, nous croissons également dans l'amour envers tous les hommes et envers les frères, mais plus particulièrement envers ceux qui progressent le plus dans la ressemblance au Seigneur. Ce n'est pas de la partialité ; ce n'est pas faire aux autres autrement que ce que nous souhaiterions qu'ils nous fassent. C'est suivre l'exemple du Seigneur Jésus ; nous constatons, en effet, que même parmi ses apôtres, qui furent tous choisis, il y en eut trois qui furent aimés d'une manière particulière ; et parmi ces trois, il en était un qui fut spécialement désigné comme étant « *ce disciple que Jésus aimait* ». Il était particulièrement aimé, parce qu'il était particulièrement digne d'être aimé. Ainsi en est-il de nous-mêmes et des frères. Nous devrions aimer tous les frères chaleureusement et ardemment, mais par nécessité avec des degrés variables de ferveur ; et cette ferveur devrait croître à l'égard de chaque frère dans la mesure où nous remarquons sa progression dans la ressemblance à notre Seigneur.

Ceci étant, que dirons-nous de ceux qui, après être parvenus à une certaine connaissance de la Vérité et après avoir goûté et apprécié sa bonté, tombent à nouveau dans le péché ? - de ceux qui cessent de marcher selon l'esprit et commencent à marcher selon la chair ? Est-ce

que notre amour pour eux peut brûler avec la même ferveur qu'avant ? Nullement ; il ne le devrait pas. Comme l'Apôtre le dit dans notre texte, nous devrions faire une *différence*. De cette manière, nous suivons l'exemple de notre Père céleste ; nous venons en effet de noter que c'est seulement en marchant selon l'esprit que nous pouvons nous maintenir dans l'amour de Dieu. C'est donc seulement en suivant la même ligne de conduite que l'on peut se maintenir dans l'amour des frères. Une quelconque déviation devrait entraîner une perte correspondante d'amour fraternel et de communion.

Ce fait de « faire une différence » est vraiment essentiel pour la pureté et la croissance de l'Église. Si nous ne faisons aucune différence entre les frères qui marchent selon l'esprit et ceux qui marchent d'une manière désordonnée, ou selon la chair, nous enlevons la véritable récompense et la bénédiction que le Seigneur a prévu d'accorder à ceux qui marchent selon l'esprit ; et nous donnons une récompense, que le Seigneur n'a pas prévu de donner, à ceux qui marchent contrairement à sa Parole, selon la chair. C'est tout autant notre devoir de retirer la communion à ceux qui en sont indignes que de l'accorder, et cela avec ferveur, à ceux que nous voyons marcher sur les traces de Jésus. Nous ne devons pas penser que c'est l'amour qui nous incite à prendre la mauvaise voie consistant à encourager ceux qui agissent mal, ce n'est pas l'amour, mais l'ignorance ; et le remède à l'ignorance, c'est d'apprendre du Seigneur, de sa Parole et de son exemple.

L'Apôtre Paul attire notre attention sur notre devoir à l'égard des frères et nous indique comment nous devrions nous conduire envers eux dans différentes circonstances, disant que les frères fidèles devraient être estimés très fortement sur le plan de l'amour pour leur travail ; que d'autres frères, indisciplinés, devraient être avertis ; que les médiocres dans la compréhension mentale de la vérité devraient être raffermis ; que les faibles devraient être aidés, soutenus et que nous devrions exercer la patience envers tous. – 1 Thessaloniens 5 : 12-14.

Nous faisons présentement spécialement référence à l'attitude appropriée à observer à l'égard des frères indisciplinés. On ne doit pas les traiter comme ceux que l'on estime hautement sur le plan de l'amour pour leur travail ; autrement, on les encouragerait à l'indiscipline. Au contraire, il y a lieu de les avertir, de les mettre en garde, avec amour, en vérité, et avec patience, mais non avec les marques d'amour et d'estime qui leur seraient témoignées s'ils marchaient d'une manière disciplinée sur les traces de Jésus et en harmonie avec les directives de sa Parole. Les marques et les preuves de notre amour et de

notre estime doivent être sincères ; ils doivent se manifester dans la proportion où nous voyons chez les frères des preuves de désirs véritables, provenant du cœur, de marcher selon l'esprit de la Vérité. L'Apôtre Paul suggère comment notre désapprobation se doit de s'exprimer, dans les cas qui semblent, selon notre jugement, être d'importance suffisante pour exiger une manifestation de désapprobation.

Évidemment, l'Apôtre n'a pas voulu dire que les frères devraient s'épier les uns les autres, à la recherche de fautes dans toutes leurs paroles et tous leurs actes ; il donne à entendre, bien au contraire, qu'ils devraient abonder en amour mutuel au point de fermer les yeux sur des sujets insignifiants, les considérant comme de simples faiblesses de la chair, non voulues d'aucune manière et ne provenant pas du cœur. Les sujets à considérer comme méritant la désapprobation et nécessitant un avertissement sont, plutôt, ceux qui se présentent sous un jour si évident, si manifeste qu'ils ne permettent pas de douter qu'ils déplaisent au Seigneur et nuisent, par leur influence, au frère ou à la maison de la foi. Si, par exemple, un frère avait été vu sous l'emprise de boissons alcoolisées, s'il avait été entendu employant un langage corrompu ou autrement malséant, s'il était connu du public comme vivant dans le péché, ce serait-là pareils motifs, croyons-nous, que l'Apôtre avait à l'esprit. Mais il est évident que celui-ci n'avait pas l'intention de cultiver un esprit de « recherche de la faute » et de jugement mutuel sur le plan du cœur et des affaires privées : emploi du temps ou de l'argent, etc.... Ces affaires appartiennent à notre intendance individuelle et personne ne devrait essayer de s'immiscer dans les libertés propres de conscience et de conduite que le Seigneur accorde à chacun. L'Apôtre est très strict dans sa condamnation de ceux qui jugent les autres, ce qui produit si souvent des racines d'amertume et conduit à l'incompréhension, à la rupture de communion, etc., et qui, comme le vieux levain, devrait être purgé de nos cœurs et de nos vies. - Romains 14 : 10, 13.

Mais maintenant, pour ceux qui « *n'obéissent pas à ce que nous disons* », les directives apostoliques rapportées dans les Écritures en ce qui concerne leur conduite, etc., sont : « *Notez-le et n'ayez point de communion avec lui, afin qu'il éprouve de la honte.* » Néanmoins, connaissant la tendance de la nature déchue d'aller d'un extrême à l'autre, d'être soit trop clément ou trop sévère, l'apôtre continue : « *Ne le regardez pas comme un ennemi, mais avertissez-le comme un frère.* » (2 Thessaloniens 3 : 13-15). Avertir comme un frère ne veut pas dire dénoncer franchement et sévèrement ; cela signifie avertir dans un esprit d'amour, de gentillesse, d'humilité, de patience et avec un désir sincère d'aider le frère à se rendre compte du défaut, dont nous connaissons avec certitude l'existence et dont

nous sommes sûrs qu'il ne s'agit pas d'une mauvaise supposition de notre part.

L'Apôtre Jean nous montre que faire une distinction entre les frères qui doivent être estimés et ceux qui doivent être avertis, concerne non seulement la conduite mais également les sujets doctrinaux. Nous pouvons cependant être sûrs qu'il ne veut pas dire que nous ne devons pas avoir de communion avec un frère simplement en raison de quelques différences de vue sur des questions non essentielles. Nous pouvons être sûrs qu'à ses yeux, ses paroles doivent s'appliquer strictement et seulement aux principes fondamentaux de la doctrine de Christ : par exemple, la foi en Dieu, la foi en Jésus en tant que notre Rédempteur, la foi dans les promesses de la Parole de Dieu. C'est là ce qui constituera les marques d'un « frère », si elles sont soutenues par une conduite chrétienne selon l'esprit de la Vérité, quand bien même le frère pourrait avoir des points de vue différents des nôtres en ce qui concerne certaines particularités du plan de Dieu non clairement et spécifiquement exposées dans les Écritures. Mais pour ceux que nous identifions comme étant doctrinalement égarés par rapport aux principes de base de Christ, l'Apôtre fait comprendre que des mesures très draconiennes sont appropriées : non pas des persécutions, ni des paroles outrageantes, ni des discussions amères et acrimonieuses, ni de la haine, ouverte ou secrète, mais une démonstration appropriée de notre désaccord par rapport aux fausses doctrines auxquelles ils tiennent et qu'ils enseignent, ainsi qu'une défense appropriée, de sorte que notre influence ne soit en aucune manière et à aucun degré employée pour soutenir leur reniement des principes fondamentaux de l'Évangile. L'Apôtre expose cette conduite énergique par les mots : « *Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine [confessant que Christ est venu dans le monde, en chair, pour racheter notre race, etc....] ne le recevez pas dans votre maison, et ne lui dites pas : Salut ! Car celui qui lui dit : Salut ! Participe à ses mauvaises œuvres.* » - 2 Jean 10, 11.

Mais, comme notre texte le suggère, nous devons agir avec tact, faire preuve de discernement « *et de certains avoir compassion, en faisant une différence* ». Nous pouvons en reconnaître certains comme pris simplement au piège par l'adversaire, entraînés dans le péché ou dans une fausse doctrine, selon le cas, non de leur volonté propre, ni avec intelligence, ni de leur plein gré. Tout en demeurant fermes, nous devons néanmoins exprimer librement, à leur égard, notre confiance qu'ils ne sont que temporairement dans la mauvaise voie et nous efforcer de les rétablir, soit du point de vue de la doctrine, soit par rapport à un comportement moral non correct, à une position de communion avec le Seigneur et avec tous les frères qui ont contact avec eux. Nous devons en « *sauvez d'autres* »

*avec crainte, les arrachant hors du feu* ». Nous pouvons être obligés de parler à ceux-là très franchement, de mettre à nu, de leur exposer le mal résultant de leur conduite non conforme à la morale et leur montrer, selon les circonstances, la gravité du péché ou de l'erreur dans lequel ou dans laquelle ils sont impliqués ; peut-être y aurait-il lieu, pour ce faire, d'utiliser un langage vigoureux, si nous nous rendons compte que c'est le seul moyen de les réveiller de leur léthargie. En les arrachant du péché, nous « *les arrachons hors du feu* » - hors de la seconde mort - comme le dit l'Apôtre Jacques, parlant de cette même classe : « *qu'il sache que celui qui aura ramené un pécheur de l'égaré de son chemin, sauvera une âme de la mort* » ; il sauvera un frère pécheur, un frère, explique-t-il, qui « *s'est égaré de la vérité* » - Jacques 5 : 19, 20.

Finalement, nous remarquons que le comportement des frères envers les indisciplinés ne doit pas être de la nature d'une punition ; car ce n'est pas à nous de punir. « *A moi la vengeance ; à moi la rétribution, dit le Seigneur.* » Nos avertissements ou reproches ou retraits de communion, doivent être simplement des formes de corrections, ayant en vue, comme le dit l'Apôtre, le rétablissement du membre considéré. « *Vous qui êtes spirituels, redressez-le avec un esprit de douceur ; prends garde à toi-même, de peur que tu ne sois aussi tenté* », peut-être pas de la même manière, mais dans un autre domaine dans lequel tu es plus faible. - Galates 6 : 1.

Quant à ce qui serait une preuve suffisante de repentance et de réformation, il faudra à chacun beaucoup de sagesse et de grâce pour se déterminer. Le cœur dans lequel l'amour fraternel abonde, le cœur qui aime la justice et hait l'iniquité, le cœur qui a conscience de ses propres imperfections et qui réalise qu'il n'est acceptable qu'au travers du Bien-aimé et de la Nouvelle Alliance (*L'Auteur de l'article comprenait d'abord que l'Église se développait sous la Nouvelle Alliance. Il a néanmoins compris et enseigné par la suite que la Nouvelle Alliance s'appliquera à Israël et au monde dans le Royaume de Christ et que l'Église, durant l'Age de l'Évangile, se développe sous l'Alliance de sacrifice (Psaume 50 : 5) et sous l'Alliance Abrahamique représentée en Sara. - Genèse 22 : 18.*), ce cœur-là se réjouira dès les premières marques de contrition et de repentance de la part du frère désordonné. Il se peut qu'un frère, s'il possède un tel cœur débordant d'amour, aille presque trop rapidement vers le repentant ; il peut avoir besoin de se retenir, tout particulièrement s'il s'agit d'une deuxième ou d'une troisième faute semblable, ou de circonstances autrement plus graves. Ce sera apparemment son devoir de s'attendre à des œuvres en harmonie avec la repentance, d'attendre que se manifeste quelque démonstration de repentir, sous la forme

d'une compensation pour le mal accompli ou d'un changement si visible, si radical de la conduite qu'il prouvera que le cœur est redevenu loyal envers Dieu, envers la Vérité et envers la Justice.

Le frère tombé dans l'erreur, mais vraiment repentant, ne refusera pas de fournir de telles preuves ni ne considèrera déraisonnable que sa réforme déclarée soit ainsi certifiée. En vérité, nous pouvons nous attendre à ce qu'un tel membre se sente si humilié du fait de son comportement et du déshonneur qu'il a pu attirer sur la cause du Seigneur que, de lui-même, il se sentira disposé à rester absent, pour un temps, de la compagnie des frères, dans la pénitence, ou, s'il est accepté en leur compagnie, il se sentira disposé à se trouver relégué au second rang, à une position très humble parmi les frères. Et si le contrevenant repentant avait occupé la position de conducteur dans l'assemblée, l'humilité de sa part, non moins que la discrétion de la part des frères, sembleraient indiquer qu'il ne devrait pas être rétabli dans une position officielle, ou de conducteur, au sein de la congrégation, pour un long moment – jusqu'à ce qu'une preuve suffisante ait été fournie de la sincérité de sa réformation.

Nous terminerons comme nous avons commencé, en insistant sur le fait que les bases scripturaires menant à la perte de la communion sont des faits, des actions mauvaises ou des doctrines mauvaises et non des soupçons, et c'est la connaissance et non des rumeurs. De là, la nécessité d'observer la règle du Seigneur (Matthieu 18 : 15). Tandis que nous ne devons pas fermer les yeux face au mal que commet un frère, l'amour refusera de continuer à rechercher le défaut là où rien n'apparaît ouvertement. Et si la faute est apparemment découverte, elle ne doit pas « être discutée parmi les frères » mais, comme le Seigneur nous l'ordonne, elle devrait être traitée directement avec le contrevenant par celui qui l'a découverte, plutôt que d'être mentionnée à d'autres, à moins que le coupable refuse de nous entendre, qu'il refuse de corriger la faute. Oh, combien d'afflictions, combien d'erreurs et de chagrins seraient évités si cette règle était strictement appliquée !

WT1902 p.3033